

CAMINADOUR

Attention prudence

La Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées vous rappelle que le CaminAdour est interdit d'accès du lac de Soues jusqu'au pont de la RD92, par arrêté municipal de la Mairie de Soues, pour cause de **risques importants d'effondrements des berges**. La zone est fermée jusqu'à nouvel ordre. Nous vous demandons d'être très prudent et de respecter les consignes.

Nous vous remercions pour votre attention.

Siège :

Zone tertiaire Pyrène Aéro Pôle
Téléport 1
Juillan

Adresse postale :

Zone tertiaire Pyrène Aéro Pôle
Téléport 1
CS 51331 65013 Tarbes cedex 9